République Française

Département du Finistère

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 029-242900553-20260625-11DCC250626-DE

COMMUNAUTE DE COMMUNES	**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**	Délibération
	Séance du 25 juin 2026	N° 11dcc250626

Le conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire le jeudi 25 juin 2026, à 20h00 l'hôtel de communauté à Plabennec. Il a été présidé par Monsieur Jean-François TREGUER, Président.

Date de convocation : 19 juin 2026
Nombre de membres : 49
Quorum : 25
Nombre de membres présents : 43
Nombre de votants : 49

Il était composé comme suit :

Etaient présents : BERGOT Stéphane, BOTHOREL Hervé, BOUCHER Patrice, ABGUILLERM Gildas, ARS Wilfried, BLEUNVEN Christian, CABON Jean Luc, CATTIN Jean Luc, CLAVIER Martial, COATEVAL Bruno, COUSTANCE Catherine, DARE Claude, DUBOIS Elise, FERELLOC Jean Christophe, FOLL Loïc, GAUTIER Valérie, GUEZENNEC Jessica, GUIZIOU Fabien, HABASQUE Nadine, HAVET Nadège, JESTIN Claudine, KERJEAN Aurélie, KERLAN David, LE COQ Gwendal, LE FLOCH Renaud, LE FUR Olivier, LE GALL Christelle, LE POLLES Philippe, LEON Julie, LOZACH Marie Christine, MARCHADOUR Violaine, MARZIN Olivier, MASON Anne, MICHEL Mewen, POULNOT MADEC Anne, REDT Gérard, RICHARD Danielle, ROUDAUT Anne Thérèse, SALIOU Christine, STAEHLE Caroline, TADIER Adeline, TONARD Hélène, TREGUER Jean François,

Excusés :
ABARNOU Mickaël donne pouvoir à Martial CLAVIER, KERANDEL Hélène donne pouvoir à Loïc FOLL, L'HOSTIS Nolwen donne pouvoir à Hélène TONARD, HELIES Karine donne pouvoir à Patrice BOUCHER, JAUD Christiane donne pouvoir à Christelle LE GALL, LAOT Cédric donne pouvoir à Olivier LE FUR

Tréteaux Chantants du Pays des Abers

Les Tréteaux Chantants permettent aux plus belles voix, de plus de 50 ans, de s'affronter sur scène. La société Quai Ouest, qui organise avec succès les « Tréteaux Chantants » sur Brest Métropole, a étendu le concept aux intercommunalités du Pays de Brest. Chaque vainqueur représente son territoire lors de la grande finale organisée en novembre.

L'édition 2026 des Tréteaux Chantants du Pays des Abers se déroulera de la manière suivante :

- Une finale organisée le mardi 29 septembre 2026 à la salle du champ de foire de Plabennec composée de 12 candidats dont le vainqueur représentera le Pays des Abers fin novembre à l'Arena de Brest. La seconde partie sera assurée par un concert du groupe Trio Medley. Le prix de l'entrée de la finale du Pays des Abers est fixé à 10€.

- Concernant la grande finale du Pays de Brest prévue le 24 novembre 2026 à l'Arena, des places sont attribuées aux collectivités partenaires de l'évènement et sont facturées par la ville de Brest.
  Depuis 2017 l'ensemble des collectivités du Pays de Brest achète les places 17€ à l'organisateur. Les autres communautés ayant fait le choix de prendre une partie du coût à leur charge (10€ prix public et 7€ pris en charge par la collectivité) voire pour la grande majorité la totalité. Brest applique également la gratuité.
  Le Pays des Abers avait fait le choix de prendre une partie du coût à sa charge soit une mise en vente des 150 places à 10€ prix public et 7€ à la charge de la collectivité (soit 2 550€). Vu le succès de l'évènement et la forte demande de places par les habitants du pays des abers, **il**

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 029-242900553-20260625-11DCC250626-DE

est proposé d'augmenter le nombre de places et de passer à 200 places soit une dépense de 3 400€

- La mise en vente des places de la finale du Pays des Abers puis celle des places de la finale du Pays de Brest est assurée par l'Office de Tourisme du Pays des Abers dans le cadre de sa régie de recette. Une permanence sera également assurée à l'hôtel de communauté dont la date reste à ce jour à définir.

- Un principe de participation financière des communes à hauteur de 0,15 € par habitant est sollicitée et contribue au financement de l'évènement.

COLLECTIVITE	NOMBRE D'HABITANTS	TAUX/AN/HABITANTS	MONTANT 2025
BOURG-BLANC	3638	0.15€	545.70€
COAT-MEAL	1 150	0.15€	172.50€
KERSAINT-PLABENNEC	1602	0.15€	240.30€
LANDEDA	3 798	0.15€	569.70€
LANNILIS	5846	0.15€	876.90€
LE DRENNEC	1929	0.15€	289.35€
LOC BREVALAIRE	216	0.15€	32.40€
PLABENNEC	8869	0.15€	1 330.35€
PLOUGUERNEAU	6895	0.15€	1 034.25€
PLOUGUIN	2308	0.15€	346.20€
PLOUVIEN	4045	0.15€	606.75€
SAINT PABU	2145	0.15€	321.75€
TREGLONOU	705	0.15€	105.75€
		Total	**6 471,90 €**

Vu l'avis favorable du Bureau de communauté du 4 juin 2026,

Après en avoir délibéré, le Conseil de communauté décide, à l'unanimité, d'approuver :

- ***La proposition de participation de la CCPA à l'édition 2026 des Tréteaux Chantants et ses modalités***
- ***La participation financière des communes selon les modalités présentées ci-dessus à hauteur de 0.15€ par habitant.***
- ***Le prix de vente de la finale du Pays des Abers 2026 (10€ l'unité).***
- ***La participation financière de la CCPA concernant l'achat de 200 places à la grande finale au prix de 17€ soit 3 400€ et de fixer leur prix de vente à 10€ l'unité. 12 places seront gardées pour les candidats ayant participé à la sélection du Pays des Abers.***
- ***La mise en vente par l'OTPA au prix public de 10 € des billets de la finale du Pays des Abers et de la grande finale du Pays de Brest 2025***

Fait et délibéré à Plabennec
le 30 juin 2026,

Le Président,
Monsieur Jean François TREGUER

